

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/05/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/05/2022

SEANCE DU 9 MAI 2022

Délibération n° D-2022-155

Subventions de fonctionnement - Année 2022 - Associations
classifiées dans la solidarité

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU

Direction Animation de la Cité

**Subventions de fonctionnement - Année 2022 -
Associations classifiées dans la solidarité**

Monsieur Nicolas VIDEAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Et vu l'instruction préalable réalisée par Niort Associations (Pôle solidarité) ;

Au titre de l'année 2022 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au budget, il est proposé d'allouer aux associations affiliées à Niort Associations (Pôle solidarité), les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Le calcul de ces subventions s'appuie sur des critères communs tels que :

- la prise en compte de tous les publics ;
- l'implication dans la ville et le lien social ;
- le respect du cadre de vie et de l'environnement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les subventions aux associations dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous ;

	Subventions année 2022 (en €)
Associations de défense des droits	
CIDIFF 79	900,00
ARDDI	800,00
Mouvement français pour le planning familial des Deux-Sèvres	1 100,00
Sous Total	2 800,00
Associations oeuvrant dans le domaine du handicap	
Association des Donneurs de voix – Bibliothèque sonore de Niort	400,00
FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés)	450,00
Union Départementale de la Fédération des Malades et Handicapés (FMH 79)	700,00
Association des Paralysés de France - Délégation des Deux-Sèvres (APF 79)	900,00
Sous Total	2 450,00
Entraide Famille	
Confédération Syndicale des Familles	500,00
Les 5 E (Être Exister Evoluer Entreprendre Ensemble)	650,00
Association Départementale des Veuves et Veufs des Deux-Sèvres	700,00
GEM Le flot tranquille	600,00
GEM TSA La Pierre de lune	450,00
Petite enfance et soutien à la parentalité	450,00
UDAF	750,00

Vacances et Familles 79 - l'Accueil en Plus	600,00
Association des crématistes des Deux-Sèvres	300,00
Secours catholique	700,00
Résonances	350,00
Sous Total	6 050,00
Associations de santé	
Entraid' Addict 79	750,00
ASP L'Estuaire	900,00
Nouvelle Vie Sans Alcool	400,00
France Alzheimer Deux-Sèvres Association Renée Bobineau	900,00
AIDES - Délégation Départementale des Deux-Sèvres	800,00
Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux Section des Deux-Sèvres (UNAFAM 79)	850,00
Club Cœur et Santé	300,00
Association de Dons d'Organes et Tissus Humains (ADOTH 79)	800,00
Sous Total	5 700,00
Associations d'insertion sociale	
Association le Cri 79	500,00
Association Nationale des visiteurs de prison - Niort	400,00
L'appui	400,00
Cent pour un en sud Deux-Sèvres	700,00
Migr'Action	600,00
Expresion d'exil	400,00
Sous Total	3 000,00
TOTAL GENERAL	20 000,00

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas VIDEAU